

Charte de fonctionnement des Réunions d'Information et de Coordination

Cette charte de fonctionnement vise à créer et maintenir une dynamique positive dans le groupe en posant les conditions nécessaires pour bien vivre et travailler ensemble

Préambule

Les réunions de concertation sont issues d'une volonté partagée des professionnels du secteur sanitaire et médico-social afin d'améliorer la prise en charge globale des personnes aidées sur leur territoire dans une démarche coopérative.

Objectifs généraux :

- Connaître plus clairement les missions et le fonctionnement de chaque structure intervenant dans le domaine de l'autonomie au niveau local, afin d'améliorer la communication et la coordination.
- S'informer sur l'offre existante sur le territoire en invitant des partenaires pour présenter une structure ou un dispositif à la demande des professionnels.
- Participer au recueil des besoins collectifs en vue de :
Développer des actions, des projets innovants collectifs pour mutualiser des moyens et des compétences afin de répondre aux besoins de la population du territoire.
- Partager des informations diverses sur la vie locale dans le domaine de l'autonomie.
- Avoir une action préventive.

Participants et territoire :

Professionnels du territoire de l'Avranchin pour la RIC d'Avranches et du Mortainais pour la RIC de Mortain :

- Les professionnels des SSIAD
- Les professionnels de santé (UMOEG, EMPPA, HAD, ESA, Libéraux...)
- Les professionnels des SAAD
- Les travailleurs sociaux du conseil départemental, de la MSA, des caisses de retraite, des hôpitaux, des CCAS
- Les professionnels des établissements sociaux et médico sociaux (CLIC, EHPAD, Résidences autonomie, MSAP)
- Le dispositif MAIA

Fonctionnement général :

La RIC d'Avranches se réunit le 3^{ème} jeudi de chaque mois de 10h à 12h30

La RIC de Mortain se réunit 1 fois tous les 2 mois le vendredi de 14h30 à 16 h30.

Contenu de la réunion :

- Présentation d'un service ou d'un nouveau dispositif en réponse aux besoins ou demandes des professionnels participants
- Echange sur les pratiques professionnelles
- Réflexion / Projet collectif
- Information diverses

Organisation :

La participation aux réunions se fait sur la base du volontariat. Les professionnels ont le planning des réunions pour une année.

Le CLIC du Sud Manche :

- Organise les réunions et interventions extérieures
- Anime les réunions
- Assure le compte rendu des réunions
- Coordonne les projets collectifs
- Formalise, actualise les outils utilisés